

UNITED NATIONS



GENERAL
ASSEMBLY



SECURITY
COUNCIL

Distr.
GENERALE

A/38/109
S/15633

2 mars 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

UN LIBRARY
MAR 7 1983

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
Point 23 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 1er mars 1983, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Chine auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration datée du 1er mars 1983, émanant du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) LING Qing

* A/38/50.

ANNEXE

Déclaration du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire de Chine

1er mars 1983

Le 23 février 1983, les autorités vietnamiennes ont publié une déclaration dans le cadre de la prétendue "conférence au sommet des trois nations indochinoises", annonçant leur "offre" de retraits conditionnels, annuels et partiels du Kampuchea et réitérant les trois conditions déraisonnables qu'elles posent comme préalable d'un retrait total de leurs troupes. Il s'agit là d'un nouveau stratagème inventé par les autorités vietnamiennes pour détourner l'attention du public, dissimuler leurs actes criminels d'agression, tromper l'opinion mondiale et se tirer des difficultés internes et externes avec lesquelles elles sont aux prises du fait de la guerre d'agression qu'elles mènent contre le Kampuchea depuis quatre ans.

Comme chacun le sait, le problème du Kampuchea est le résultat de l'invasion armée et de l'occupation de ce pays par le Viet Nam. La condition préalable pour résoudre ce problème est le retrait inconditionnel du Kampuchea de toutes les troupes d'agression vietnamiennes de façon à ce que le peuple kampuchéen puisse décider lui-même de son propre destin. Les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies depuis sa trente-quatrième session ainsi que la résolution et la déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea ont toutes reflété cette position juste et raisonnable. Les autorités vietnamiennes ont refusé d'appliquer ces résolutions et, vu l'échec des manoeuvres politiques auxquelles elles s'étaient livrées dans le passé, ont recouru à de nouvelles ruses, allant jusqu'à coller l'étiquette de "volontaires" à leurs troupes d'agression au Kampuchea. Ce sont en fait des ruses grossières qui les couvrent de ridicule. Parallèlement, elles posent une nouvelle fois trois prétendues conditions préalables au retrait total de leurs troupes, qualifiant de menace pour leur sécurité, la juste intervention de la Chine et des pays membres de l'ANASE à l'appui de la résistance opposée par le peuple kampuchéen à l'agression vietnamienne. L'objectif de toutes ces manoeuvres est de leur permettre de trouver des excuses pour poursuivre leur politique d'agression et d'expansion et de persister dans leur refus de retirer toutes leurs troupes du Kampuchea.

Pour ce qui est des "retraits annuels et partiels" de leurs troupes, ce n'est pas là non plus une chose nouvelle. C'est une simple réitération de l'offre trompeuse de "retrait partiel" que les autorités vietnamiennes avaient faite en juillet dernier. Ces retraits sont maintenant qualifiés d'"annuels et de partiels"; toutefois, ni le délai dans lequel les troupes doivent se retirer ni leur nombre n'est spécifié et ces retraits sont subordonnés à des "conditions de sécurité". Comment l'annonce d'une telle "offre" peut-elle présenter un intérêt dans la pratique?

Tous les pays et les peuples épris de paix et de justice souhaitent que la question du Kampuchea soit réglée le plus rapidement possible. Le Gouvernement chinois a expliqué à maintes reprises sa position de base, ses vues et ses propositions à l'égard d'un règlement de la question du Kampuchea; celles-ci peuvent être résumées comme suit :

Le Viet Nam doit d'abord annoncer un retrait inconditionnel de toutes ses troupes du Kampuchea.

L'Union soviétique doit cesser d'appuyer l'agression lancée par le Viet Nam contre le Kampuchea et agir dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies en priant instamment le Viet Nam de retirer toutes ses troupes du Kampuchea.

Si le Gouvernement vietnamien décidait d'annoncer un retrait de toutes ses troupes du Kampuchea, la partie chinoise serait disposée après l'évacuation des premiers contingents vietnamiens, à reprendre les négociations avec le Viet Nam en vue de la normalisation des relations entre ces deux pays. En outre, au fur et à mesure que de nouvelles troupes vietnamiennes se retireraient du Kampuchea, la partie chinoise prendrait des mesures pratiques pour améliorer ses relations avec le Viet Nam.

Après le retrait de toutes les troupes vietnamiennes du Kampuchea, il appartiendrait au peuple kampuchéen lui-même de régler tous ses problèmes internes et notamment de choisir le type de système social et la forme de gouvernement qu'il souhaite mettre en place au Kampuchea. Le Gouvernement chinois respecte le droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination. Adoptant une position identique à celle de la plupart des autres pays du monde, la Chine souhaite voir un Kampuchea indépendant, pacifique, neutre et non aligné.

La Chine ne recherche aucun intérêt personnel dans l'affaire du Kampuchea. Elle est prête à s'engager, en association avec d'autres pays, à ne se livrer à aucune forme d'ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea, à respecter l'indépendance, la neutralité et le non-alignement de ce pays et à respecter le choix que ferait le peuple kampuchéen dans le cadre d'élections véritablement libres qui devraient être organisées sous la supervision de l'ONU.

Il a toujours existé une amitié profonde entre les peuples chinois et vietnamien. Le peuple chinois est disposé à déployer des efforts concertés avec le peuple vietnamien pour surmonter les difficultés de façon à pouvoir renouer et renforcer cette amitié. Le Gouvernement chinois est prêt à prendre des mesures efficaces en collaboration avec les autres pays et peuples épris de paix et de justice pour engager vivement le Gouvernement vietnamien à appliquer les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives au Kampuchea de façon à pouvoir trouver dès que possible une solution juste et raisonnable au problème kampuchéen.
